



Plan de services en français

2025–2026

Commission de la fonction publique

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2025
Plan de services en français
Commission de la fonction publique
Avril 2025

ISBN : 978-1-77448-784-6

Plan de services en français 2025-2026

Commission de la fonction publique

This document is also available in English under the title of: "French-language Services Plan 2025–2026."

Message de la commissaire

Le Plan de services en français (PSF) 2025-2026 de la Commission de la fonction publique (CFP) vient d'être publié. La CFP est chargée de veiller à ce que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse dispose des ressources humaines dont il a besoin pour offrir des programmes et des services de qualité. Elle travaille de concert avec les gestionnaires d'embauche pour déterminer les postes pouvant bénéficier de compétences en français afin de renforcer la capacité de la fonction publique à fournir des services dans cette langue, et ce dans le but de préserver et de promouvoir la culture et le patrimoine acadiens et francophones. La CFP continuera d'appuyer l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, d'explorer les occasions de fournir plus de services en français et d'encourager les employés à améliorer leurs compétences en français.

Salutations distinguées,
Melissa MacKinnon

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

La CFP reconnaît l'importance d'offrir des services gouvernementaux de qualité en français. Elle s'est engagée à assumer ses responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement pour contribuer à la préservation et à la promotion de la culture et du patrimoine acadiens et francophones de la province. Pour y parvenir, elle travaille de concert avec d'autres institutions publiques désignées au sein du gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. La CFP attache une grande importance à ce partenariat, car il lui permet de continuer à bien comprendre les besoins de la communauté acadienne et francophone de la province.

La Commission continuera de donner aux employés la possibilité de suivre des cours de français dans le but d'améliorer leur capacité à offrir des programmes et des services de qualité dans cette langue. Les lignes directrices sur les ressources humaines pour les services en français et la réserve d'intervieweurs francophones serviront de base pour que les ministères prennent en considération les services en français dans la planification de leurs ressources humaines. Les lignes directrices aident les gestionnaires et les professionnels des ressources humaines à constituer et à maintenir les capacités en français des employés actuels, ainsi qu'à évaluer les postes qui pourraient exiger des compétences en français. En adoptant une approche uniforme, les ministères sont mieux équipés pour offrir des services de qualité culturellement adaptés qui appuient les priorités de la communauté acadienne et francophone.

Comme le montre le présent plan, la CFP continuera de déterminer les possibilités d'augmenter ses capacités en français et d'offrir des services en français, et de donner suite à ces possibilités.

Coordonnatrice des services en français :

Andréa LeBlanc (andrea.leblanc@novascotia.ca, 902-476-9829)

Offres en français

- Programmes
 - Programme de soutien aux employés en congé de maladie de courte durée.
 - Le Programme d'aide aux employés et aux familles offre des ressources en français.
 - La plateforme de santé mentale et de bien-être LifeSpeak propose des ressources en français.
 - Les administrateurs tiers des régimes d'avantages sociaux offrent des services en français.
 - Des services seront offerts en français dans le cadre du régime d'invalidité de longue durée (ILD).
 - Workers Compensation Board of Nova Scotia (Commission des accidents du travail de la Nouvelle-Écosse)
 - Le cours intitulé *Coup d'œil sur l'Acadie* est annoncé dans le calendrier d'apprentissage et de perfectionnement et dans le système de gestion de l'apprentissage de la CFP.
- Services
 - Offres d'emploi bilingues pour les postes nécessitant le français
 - Réserve d'intervieweurs francophones
- Documents
 - Code de conduite du gouvernement, valeurs, éthique et conduite, qui s'applique aux employés
 - Lignes directrices sur les ressources humaines pour les services en français
 - Comment soutenir les employés transgenres au sein de la fonction publique
 - Comprendre les pronoms et les mettre en pratique
 - Orientation des nouveaux employés sur la diversité et l'inclusion (français)
 - Résumé de l'examen des systèmes d'emploi (français)
 - Salon de l'emploi et matériel de recrutement en anglais et en français
 - Descriptions de poste uniformisées

Communication en français avec le public

La Commission participe au programme *Bonjour!* offert par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie (OAAF). Les employés bilingues répondront dans la mesure du possible en français à toutes les communications (orales et écrites) reçues par la Commission dans cette langue, conformément avec la *Loi sur les services en français*.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2024-2025

Pour appuyer le Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français de 2023–2028, la CFP avait établi, relativement aux services en français, les buts et mesures suivants pour 2024–2025.

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif

Objectif : Veiller à ce que les services en français soient pris en considération dans les programmes de ressources humaines et qu'ils soient intégrés de manière uniforme et efficace aux pratiques d'embauche du gouvernement.

Nos progrès relativement aux mesures prévues en 2024-2025 :

- Rédaction et traduction du PSF 2024-2025.
- Poursuite de la participation au travail du Comité de coordination des services en français. La coordonnatrice des services en français de la CFP a partagé des programmes et des lignes directrices, notamment le guide sur la compréhension des pronoms et leur mise en pratique, ainsi que des mises à jour sur la planification des RH et le recrutement ayant une incidence sur les services en français. Les informations reçues lors des réunions du Comité ont été communiquées aux membres de la CFP.
- Coprésidé le sous-comité sur les ressources humaines et la formation en français. Il s'agit d'un engagement continu pour appuyer l'offre de services en français au sein de la fonction publique. Le travail effectué par le sous-comité en 2024-2025 comprenait l'examen des lignes directrices sur les ressources humaines pour les services en français ainsi que le soutien de la réserve d'intervieweurs francophones.

Objectif 2 : Appuyer la prestation de services et de programmes en français de qualité.

Objectif : Informer davantage sur les exigences en matière de services en français afin que les obligations qu'impose à la CFP la *Loi sur les services en français* soient plus claires et mieux comprises.

Nos progrès relativement aux mesures prévues en 2024-2025 :

- Communiqué à son personnel des informations liées aux services en français dans la fonction publique et dans la communauté acadienne et francophone, y compris les possibilités de formation en français, des événements acadiens et francophones et d'autres services.
- Fait traduire quarante-trois descriptions de poste uniformisées et continué à faire traduire des offres d'emploi bilingues pour faciliter le recrutement de personnes bilingues.
- Collaboré avec les ministères pour déterminer si le français doit être ajouté comme exigence ou atout aux descriptions de poste et aux offres d'emploi.
- Publié 12 offres d'emploi bilingues sur le site novascotia.jobs.ca; parmi ces postes, neuf ont été pourvus en 2024.
- Diffusé les offres d'emploi bilingues auprès des partenaires de la communauté francophone.
- Créé des ressources bilingues pour les salons de l'emploi et les activités de recrutement.
- Fait la promotion de l'outil d'auto-identification mis en place en 2023 pour permettre aux employés d'indiquer, dans leur profil d'employé, les langues qu'ils connaissent.
- Continué d'annoncer les cours de français dans son calendrier.
- Un membre du personnel de la CFP a suivi des cours de français, et trois membres du personnel ont suivi la formation Coup d'œil sur l'Acadie.
- Le personnel a assisté à des séances d'information sur les exigences relatives aux services en français, comme la traduction et l'offre active.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté francophone.

Objectif : Montrer notre appui et notre engagement envers la communauté acadienne et francophone en veillant à ce qu'il y ait des protocoles pour permettre aux membres de cette communauté de participer à l'élaboration de politiques destinées à améliorer les services en français.

- La Commission n'a pas effectué de consultations publiques en 2024–2025.

Mesures prévues pour maintenir et améliorer nos services en français en 2025-2026

Objectif 1 : Renforcer les cadres relatifs aux services en français.

Objectif : Veiller à ce que les services en français soient pris en considération dans les programmes de ressources humaines, et qu'ils soient intégrés de manière uniforme et efficace aux pratiques d'embauche du gouvernement.

Mesures prévues pour atteindre ce but en 2025–2026 :

- Continuer de représenter la Commission au Comité de coordination des services en français, de participer aux réunions et d'offrir des conseils et des recommandations sur les initiatives de l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, s'il y a lieu.
- Continuer de coprésider le sous-comité sur les ressources humaines et la formation en français et respecter les priorités établies pour l'année financière 2025–2026, y compris communiquer les lignes directrices sur les ressources humaines liées aux services en français pour soutenir les efforts en matière de recrutement et promouvoir la formations en français.
- Continuer d'évaluer et d'appuyer les initiatives, les programmes et les services de la Commission, comme les communications internes, l'auto-identification par les employés, l'orientation des employés, la santé et la sécurité au travail, la santé psychologique au travail et l'acquisition de talents.

Objectif 2 : Engagement auprès de la communauté acadienne et francophone.

Objectif : Montrer notre appui et notre engagement envers la communauté acadienne et francophone en recrutant et en maintenant en poste des employés qui parlent français afin de pouvoir fournir efficacement des services dans cette langue, ainsi qu'offrir aux membres de la communauté la possibilité de prendre part à l'élaboration de politiques destinées à améliorer les services en français.

Mesures prévues pour atteindre ce but en 2025-2026 :

- Participer aux salons de l'emploi et aux activités de recrutement de candidats francophones.
- Veiller à ce que les possibilités liées aux emplois bilingues soient communiquées aux membres de la communauté.
- Maintenir un dialogue ouvert avec les représentants de la communauté par l'intermédiaire du Comité de coordination des services en français.
- Veiller à la planification de la participation entre la CFP et la communauté acadienne et francophone si des politiques liées à l'amélioration des services en français sont établies.

Objectif 3 : Créer et offrir des programmes et des services en français

Objectif : Veiller à ce que des services et programmes en français continuent d'être offerts à la CFP, et que les exigences en matière de services en français soient prises en compte lors de la création ou de la révision des programmes de la CFP.

Mesures prévues pour atteindre ce but en 2025–2026

- Faire traduire des documents et offrir des services en français conformément au Règlement sur les services en français.
- Informer davantage sur les exigences en matière de services en français afin que les obligations qu'imposent à la CFP la *Loi sur les services en français* et son règlement soient plus claires et mieux comprises.

- Fournir du soutien, des conseils et des recommandations aux gestionnaires de programmes de la CFP pour la planification, la mise en œuvre et la prestation des programmes et des services comprenant des services en français.
- Accroître le contenu en français dans les stratégies de recrutement.
- Continuer de gérer la réserve d'intervieweurs francophones afin d'aider les gestionnaires d'embauche dans l'ensemble du gouvernement.
- Communiquer aux employés de la CFP les activités liées aux services en français, comme les activités d'apprentissage culturel et les possibilités de formation.